**Compte rendu réunion du samedi d’A2P**

**Samedi 21 octobre 2017**

Présents : G. Chaudoye, A. Dalleau, C. Dayan, V. Huerta, N. de Kernier,   
N. Mendes, F. Pommier, H. Riazuelo, R. Scelles ; Excusée : S. Skandrani

1. **Organisation des séminaires du samedi d’A2P**

Pour les prochains séminaires A2P, un certain nombre de conférencier reste à trouver pour les dates du 7 avril et 26 mai. Parmi les intervenants pressentis et à contacter, ont été évoqué C. Dejours, K. L. Schwering, M. Gargiulo et un praticien de l’IPSo.

1. **Comité de suivi de thèse**

Les modalités de mise en place des comités de suivi de thèse ont été évoqué en équipe. Après discussion et compte-tenu de la présence obligatoire de membres dits extérieurs et compte-tenu du travail, des rendus demandés et du temps d’échange individuel avec le doctorant sans la présence de son directeur de thèse, la mise en place de ces-dits comités sur une même journée a été jugé trop compliqué.

L’équipe a souligné pour rappel que : - les comités devront être constitués de trois personnes dont le directeur de thèse ainsi que de deux rapporteurs (dont un extérieur) ; - qu’un temps d’échange entre le comité de thèse et le doctorant sans son directeur de thèse est demandé ; - que les membres du comité de suivi de thèse devront être les mêmes tout le long de la thèse du doctorant ; - que le comité de suivi de thèse a également pour vocation de préparer au jury de thèse ; - que les doctorants concernés sont ceux inscrits, pour l’année 2017-2018, en première et deuxième année.

Des points restent cependant à éclaircir : - les modalités d’intervention ainsi que la nature des comptes-rendus demandés aux membres dits extérieurs ; - les critères définissant le statut des membres extérieurs (hors EA ? hors Université Paris Nanterre ?) ; - la possibilité ou non pour les membres du comité de suivi de thèse de faire partie du jury final ?

Sont concernés les doctorants encadrés par :

* N. de Kernier : M.-E. Guillet-Nicaisse, A. Bellut et M. Julian.
* F. Pommier : S. Daoudi et M. Blin.
* H. Riazuelo : M. Benmoussa, M. Devaux, A. Béchut, M. Kirszenbaum et V. Pablete.
* R. Scelles : A. Cardoso et J. Carmo.

1. **Soutenances de thèse**

A été évoqué la nécessité de diffuser les dates de soutenance de thèse des doctorants d’A2P. Par ailleurs a été évoqué le positionnement de l’équipe quant à la constitution des membres du jury de thèse, quelle place faut-il donner aux membres externes et internes à l’équipe d’accueil dans la constitution des jurys ?

1. **CUFR**

Suite à la dernière réunion du CUFR, un retour a été fait à l’équipe quant aux enjeux institutionnels relatif à la mise en place du prochain LMD4. Il a été souligné que les choses sont d’ores-et-déjà en train de se dessiner et qu’il y a à y être attentif. Dans cette dynamique il a été souligné la nécessité de se rendre davantage visible et d’être force de proposition (D.U., enseignements modulaires, etc.) afin de créer un effet d’affichage.

Il n’est pas sans oublier que cela représente également un enjeu important qui se traduit en termes de poste. Les postes iront sur des choses visibles (pour information : le CUFR a voté 1 PR et 3 MCF).

Le prochain CCD aura lieu le **lundi 23 octobre**.

La prochaine réunion du CUFR aura lieu **le 17 novembre** pour finaliser la campagne emploi.

Les fiches de postes devront ensuite être finalisée et être remontées pour le **21 novembre**.

1. **Diplôme Universitaire**

Dans le cadre du renouvellement du D.U. sur l’adolescent, l’équipe a discuté des modalités de mise en place de celui-ci. Des axes de réflexions sont apparus concernant : - l’attractivité du D.U. et la nécessité de l’ouvrir à un public moins restreint ; - une tarification permettant d’assurer le meilleur rayonnement possible au D.U. tout en garantissant un bénéfice (le prix de 1700€ est-il trop élevé pour une durée de 100 heures ?) ; - la constitution de la plaquette avec la nécessité de garder : des temps de supervision qui répondent à un besoin et qui rendent le D.U. attractif, des ateliers pratiques, ainsi que des interventions plus théoriques.

1. **Evaluation de l’HCERES**

En préparation de l’évaluation faite par l’HCERES, il sera nécessaire de travailler les fiches en amont et de faire une synthèse de ces dernières et pouvoir tenir une position d’équipe.

1. **Autres**

* François Pommier évoque le fait qu’Elise Pelladeau et Marjorie Roques soient membres associés. Il va faire remonter leur CV et demande pour que cela passe au CG de l’EA 4430.
* Le bureau d’Anne Andronikof (C110) est désormais disponible. Il est demandé aux ATER de continuer à vider le bureau.o
* Il reste finalement de l’argent sur le budget de l’EA en fonctionnement.

Abel Dalleau, ATER

Pour l’équipe A2P